Département des Pyrénées-Atlantiques
COMMUNE D'AUSSEVIELLE

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 064-216400804-20260330-AR_17_2026-AI

Registre des arrêtés du Maire
Arrêté n°17/2026

ARRETE
DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire de la commune d'AUSSEVIELLE,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Francis ROYER, conseiller municipal, est désigné correspondant défense.

Article 2 :

Copie du présent arrêté, qui fera l'objet de la publicité requise, sera transmise à :
A l'intéressé,
Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques,
Monsieur le Chef du Centre du Service National de Pau

Fait à AUSSEVIELLE, le 30 mars 2026

Le Maire



David ANDRÉ